

ANNEXE

REPONDRE A UNE CONSULTATION DEMATERIALISEE DU DEPARTEMENT DE LOIRE- ATLANTIQUE EN 9 QUESTIONS



Avant de répondre à la consultation il est conseillé de tester la configuration de votre poste

Mon panier

Annonces

Consultations en cours

 OK

Toutes les consultations

Recherche avancée

Autres annonces

Toutes les annonces d'information

Toutes les annonces d'attribution

Recherche avancée

Liste des marchés conclus

Télécharger

Outils de signature

Aide

Se préparer à répondre

Tester la configuration de mon poste

Consultations de test

Se préparer à répondre

Tester la configuration de mon poste

Consultations de test

① Qu'est-ce qu'un certificat de signature électronique?

Le certificat électronique est l'équivalent d'une pièce d'identité sur Internet

il contient des informations d'identification

il ne peut être falsifié

il est délivré par une Autorité reconnue pour qu'un tiers puisse lui accorder sa confiance



Un certificat électronique est un élément d'identité personnel qui ne peut en aucun cas être prêté, ou être utilisé par quelqu'un d'autre que son titulaire.

Un certificat électronique se présente soit sous forme matérielle (carte à puce ou une clé USB), soit sous la forme d'un logiciel

La signature électronique est une des fonctionnalités du certificat électronique

C'est la transposition dans le monde numérique de la signature manuscrite. Elle permet de garantir l'identité du signataire, l'intégrité et la provenance du document

La signature électronique a la même valeur juridique que la signature manuscrite



Le candidat doit signer électroniquement tous les documents pour lesquels une signature manuscrite serait requise au format « papier ».

② Comment obtenir un certificat électronique?

Des certificats de signature électronique sont commercialisés par des prestataires de services de confiance nommés Autorités de certification ou Prestataire de Service de Certification Électronique.

Vous pouvez contacter le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et des CCI, qui commercialisent des certificats de signature électronique.

Il existe plusieurs sortes de certificats et tous ne permettent pas de répondre aux marchés publics. **Le certificat utilisable doit être conforme au RGS** (Référentiel général de sécurité). Par exemple, le certificat électronique utilisé pour la déclaration d'impôts ne peut pas être utilisé pour les marchés publics.

La liste des Autorités de Certification (AC) Françaises délivrant des certificats de signature conformes au RGS est consultable à l'adresse suivante :

<https://marches.loire-atlantique.fr/index.php?page=commun.ListeAcRGS&calledFrom=entreprise>

L'obtention du certificat se fait sur dossier, une fois le dossier constitué, **il faut prévoir 2 à 3 semaines de délai**. La délivrance du certificat peut nécessiter une remise en mains propres afin de vérifier l'identité du titulaire.

Le prix dépend de l'autorité de certification. **Il faut compter entre 80 et 120€.**

La durée du certificat est généralement de 2 ou 3 ans.



Si vous répondez pour la première fois de façon dématérialisée n'attendez pas la dernière minute pour vous procurer le certificat

③ Comment signer électroniquement mon marché sur la plateforme de dématérialisation du département de Loire-Atlantique?

Deux procédures sont possibles :

❶ Les pièces du marché peuvent être signées en dehors de la plateforme, sur votre ordinateur et avec l'outil de signature de votre choix.

S'identifier / S'inscrire

Accueil

Bienvenue sur ce site des **MARCHES PUBLICS DEMATERIALISES**

A compter du 19 mai 2013, les plis de candidatures et/ou d'offres doivent être signés électroniquement avec un certificat de signature conforme au RGS ou équivalent. Contactez votre Autorité de Certification pour vous assurer de la conformité du certificat mis à votre disposition.
Pour prendre connaissance de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics, [cliquez ici](#) ↗.

Cette plateforme de dématérialisation des marchés publics vous permet de :

- Rechercher et consulter les annonces d'information, de consultation, d'attribution
- Télécharger les Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE)
- Remettre sous forme électronique vos réponses aux appels d'offres

Service "Dématérialisation des marchés publics"

- Disposer d'un service d'alerte gratuit, quotidien ou hebdomadaire, selon les critères que vous définissez
- Disposer de l'historique des actions réalisées sur les consultations

Nouveau :

- Un service de gestion de panier entreprise personnalisée
- Un service d'abonnement aux flux RSS de la plate-forme

Inscrivez-vous pour bénéficier de l'ensemble de ces services !

- [Voir les consultations en cours](#)
- [Rechercher une consultation](#)
- [Rechercher une procédure restreinte](#)

Outils de signature

- Signer un document
- Vérifier la signature

Aide

- Guides d'utilisation
- Assistance téléphonique
- Outils informatiques

Se préparer à répondre

Vous pouvez télécharger l'outil de signature co-sign disponible sur la plateforme dans la rubrique "Aide" – "Outils informatiques". Il s'agit d'un logiciel libre qui une fois installé sur votre ordinateur vous permettra de signer n'importe quel document avec votre certificat électronique.

Aide > Outils informatiques

Chiffrement et Signature	Téléchargement	Taille
Machine Virtuelle Java		376 Ko
Utilitaire ATEXO CoSign v4 de signature hors-ligne		7 278 Ko

Vous pouvez aussi signer les pièces à partir de la plateforme de dématérialisation du département, en utilisant l'outil de signature en ligne, accessible à la rubrique "outils de signature".

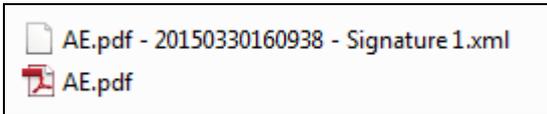
Outils de signature > Signer un document

Avant d'utiliser l'outil de signature, nous vous invitons à vérifier que votre certificat de signature est bien accessible. Désignez ensuite le fichier à signer.

Document à signer :

Dans les deux cas, les pièces seront ensuite déposées sur la plateforme de dématérialisation du département de Loire-Atlantique dans un dossier compressé au format "zip".

L'outil de signature disponible en téléchargement ou l'outil de signature en ligne génère une signature au format Xml. Après avoir signé votre document, vous devez avoir deux fichiers : un correspondant au document signé, un autre (avec une extension Xml) correspondant au fichier de signature



② Les pièces du marché peuvent être signées en ligne sur la plateforme au moment du dépôt.

Date et heure limite de remise des plis : 31/12/2015 17:30

Référence | Intitulé : TEST_AOO | Consultation de test AVEC signature électronique

Objet : Cette consultation de test AVEC SIGNATURE ELECTRONIQUE permet à une entreprise de s'assurer de la bonne configuration de son poste de travail (version de la machine Java, téléchargement correct des applets, etc.). Il est fortement recommandé aux entreprises de tester plusieurs jours à l'avance leur poste de travail, avant de remettre une réponse électronique réelle sur une consultation réelle.

Temps restant pour répondre (délai d'acheminement inclus) : 276j 4h 13min

Temps d'acheminement : avec un débit de 128 kbs, il faut 1 minute par Mo de réponse (estimation donnée à titre indicatif)

[En savoir plus \(nouvelle fenêtre\)](#)

Mes coordonnées

Ma réponse

Veuillez vous conformer au Règlement de la Consultation pour connaître la liste des pièces à transmettre. Attention les pièces exigeant une signature électronique doivent être signées au préalable.

Légende

Pièces de la réponse

<input type="checkbox"/> Sélectionner toutes les pièces	Signer les pièces sélectionnées
Dossier d'offre	
Acte d'engagement :	Ajouter
+ Ajouter une ou plusieurs pièces libres	
<input type="checkbox"/> Sélectionner toutes les pièces	Signer les pièces sélectionnées

Signature électronique des plis : Oui (avec l'outil de la plateforme, sur mon poste de travail avec mon certificat électronique)

Chiffrement des plis : Oui (sur mon poste de travail)

Transmission sécurisée des plis : Oui



Il est vous est conseillé de signer à l'aide de l'outil de signature de la plateforme. Lors de l'ouverture des offres, si votre certificat de signature est référencé (cf. question 2) la plateforme vérifiera automatiquement la validité de votre signature sans que vous n'ayez à fournir aucune autre information sur le certificat.

	Certificat de signature reconnu	Certificat non référencé (autorité de certification référencée par l'arrêté du 15
--	---------------------------------	---

		juin 2012)
Utilisation de l'outil de signature de la plateforme du Département.	Le candidat n'a aucun justificatif à fournir	Le candidat doit fournir les justificatifs relatifs à l'autorité de certification
Le candidat n'utilise pas l'outil de signature de la plateforme du Département	<p>Le candidat doit fournir les justificatifs permettant de vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identité du signataire ; - L'appartenance du certificat du signataire à l'une des catégories de certificats mentionnées ci dessus - Le respect du format de signature mentionné ci dessus - Le caractère non échu et non révoqué du certificat à la date de la signature ; - L'intégrité du fichier signé. 	<p>Le candidat doit fournir les et les justificatifs relatifs à l'autorité de certification et les justificatifs permettant de vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identité du signataire ; - L'appartenance du certificat du signataire à l'une des catégories de certificats mentionnées ci dessus - Le respect du format de signature mentionné ci dessus - Le caractère non échu et non révoqué du certificat à la date de la signature ; - L'intégrité du fichier signé

④ Quelles pièces doivent être signées?

En dehors du dispositif MPS (marché public simplifié), **le candidat doit signer électroniquement tous les documents pour lesquels une signature manuscrite serait requise au format « papier ».**

Le certificat de signature électronique atteste l'identité du signataire et l'intégrité du fichier signé. Si le fichier est modifié après avoir été signé, la validité de la signature électronique est remise en cause.

Au minimum vous devez donc signer les pièces suivantes :

Pour les pièces de la candidature :

L'attestation sur l'honneur de régularité fiscale et sociale ou le formulaire DC1 si ce dernier est utilisé par le candidat

Pour les pièces de l'offre

L'acte d'engagement

Les pièces de prix annexe : Bordereau des prix unitaires (BPU), Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), Détail quantitatif estimatif (DQE)

Pour le reste, reportez vous au Règlement de la consultation afin de voir quelles sont les pièces supplémentaires demandées par le département et qui éventuellement devraient être signées.



Afin de protéger vos documents, il vous est conseillé de transformer vos fichiers au format "pdf" avant de les signer.

⑤ Qui doit signer électroniquement?

Le certificat de signature électronique est nominatif et attaché au signataire.

La personne qui signe doit avoir le pouvoir d'engager la société et donc le titulaire du certificat doit être le représentant légal de la société (gérant, président, etc.) ou disposer d'un pouvoir (à joindre dans le dossier de candidature) l'autorisant à signer.



La signature des pièces par une autorité non habilitée à le faire est un motif de rejet de l'offre.

⑥ Comment déposer mon offre de façon dématérialisée sur la plateforme du département de Loire-Atlantique?

La réponse dématérialisée se fait via le bouton



et l'onglet

3 Dépôt

Procédure Catégorie ▼ Publié le ▼	Référence ▼ Intitulé ▼ Objet ▼ Organisme ▼	Lots Lieu d'exécution Clauses soc./env.	Date limite de remise des plis ▼	Actions
AOO ... Services 19/11/2009	TEST_AOO - Consultation de test AVEC signature électronique Objet : Cette consultation de test AVEC SIGNATURE ELECTRONIQUE permet à une entreprise de s'assurer de la bonne configuration de son poste de travail (version de la machine Java, téléchargement correct des applets, etc.). Il est ... Organisme : Organisme de test pour les entreprises	- (44) Loire-Atlantique	31/12/2015 17:30	

1 Publicité / Téléchargement 2 Question **3 Dépôt** 4 Messagerie sécurisée

Réponse électronique
Après avoir vérifié la bonne configuration de votre poste, si vous souhaitez répondre sous forme électronique à cette consultation, veuillez cliquer sur le bouton ci-dessous.

[Répondre à la consultation](#)

La plateforme permet de déposer les documents de trois façons différentes (cf question 3 pour la signature)

1 - Dépôt pièce par pièce

Les pièces qui seront signées par la plateforme sont sélectionnées par le candidat au moment du dépôt

Ma réponse

Veuillez vous conformer au Règlement de la Consultation pour connaître la liste des pièces à transmettre.
Attention les pièces exigeant une signature électronique doivent être signées au préalable.

Légende

Pièces de la réponse

Sélectionner toutes les pièces [Signer les pièces sélectionnées](#)

Dossier d'offre Actions

<input checked="" type="checkbox"/>	DC Acte d'engagement : AE.doc	Aucune signature identifiée pour ce fichier	
<input checked="" type="checkbox"/>	Pièce libre : BPU.xls	Aucune signature identifiée pour ce fichier	
<input type="checkbox"/>	Pièce libre : Notice technique.doc	Aucune signature identifiée pour ce fichier	

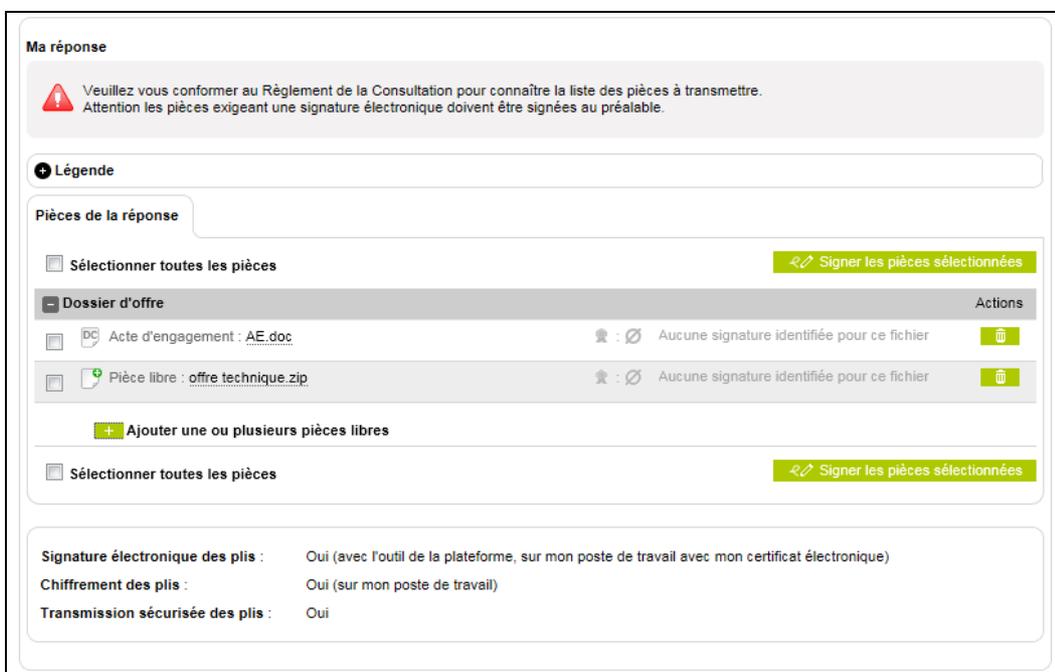
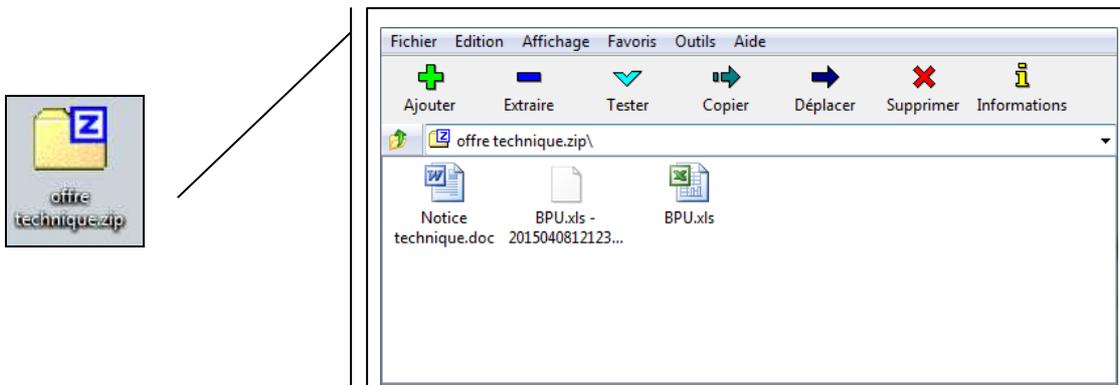
[Ajouter une ou plusieurs pièces libres](#)

Sélectionner toutes les pièces [Signer les pièces sélectionnées](#)

Signature électronique des plis : Oui (avec l'outil de la plateforme, sur mon poste de travail avec mon certificat électronique)
Chiffrement des plis : Oui (sur mon poste de travail)
Transmission sécurisée des plis : Oui

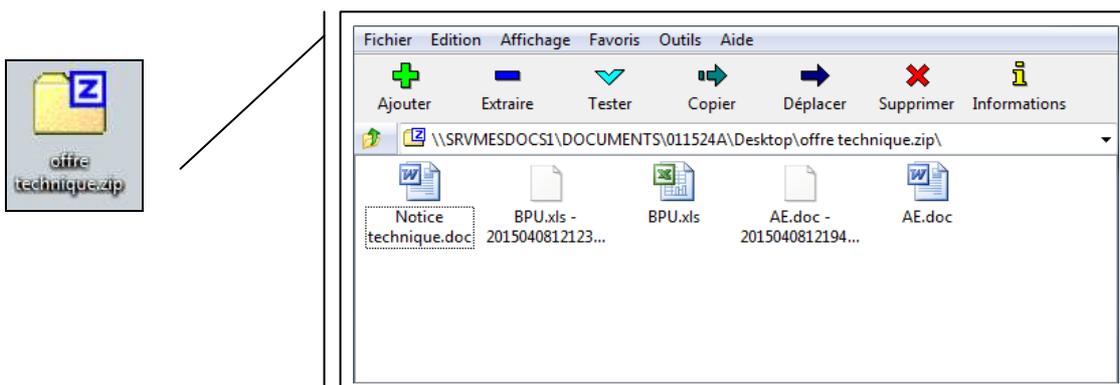
2 - Dépôt de l'acte d'engagement et du reste du dossier sous forme d'un dossier "zip" :

L'acte d'engagement doit être signé par la plateforme au moment de son dépôt
Le dossier "zip" contient les pièces de l'offre y compris celles qui ont été signées électroniquement



3 - Dépôt de l'offre dans un dossier "zip" contenant les pièces de l'offre signées électroniquement

L'acte d'engagement n'est pas déposé individuellement mais dans le dossier "zip"



Ma réponse



Veillez vous conformer au Règlement de la Consultation pour connaître la liste des pièces à transmettre. Attention les pièces exigeant une signature électronique doivent être signées au préalable.

+ Légende

Pièces de la réponse

Sélectionner toutes les pièces

Signer les pièces sélectionnées

- Dossier d'offre

Actions

Acte d'engagement



Pièce libre : offre.zip

: Aucune signature identifiée pour ce fichier



Ajouter une ou plusieurs pièces libres

Sélectionner toutes les pièces

Signer les pièces sélectionnées

Signature électronique des plis : Oui (avec l'outil de la plateforme, sur mon poste de travail avec mon certificat électronique)
Chiffrement des plis : Oui (sur mon poste de travail)
Transmission sécurisée des plis : Oui



Même si la réponse dématérialisée offre plus grande liberté quant au moment du dépôt, il convient de ne pas déposer son offre électronique au dernier moment. Le délai moyen de dépôt peut varier en fonction de paramètres divers comme la capacité technique du matériel, le type de raccordement à internet et le trafic sur le réseau....

⑦ Pourquoi utiliser le coffre fort électronique disponible sur la plateforme de dématérialisation?

Le coffre fort électronique permet de stocker sur la plateforme les documents qui sont normalement demandés au candidat attributaire du marché. Dans le cadre du dispositif "dites le nous une fois", les documents stockés et disponibles sur la plateforme seront directement récupérés par les services du département et ne vous seront pas demandés.

Informations du document Le symbole * indique les champs obligatoires

Type de document * :

Fichier * :

Date de fin de validité* :

Document accessible par les acheteurs publics* : Oui Non

Le coffre fort est accessible à partir de votre compte entreprise.

Mon compte personnel

- Mes coordonnées
- Supprimer mon compte personnel

Compte de mon Entreprise

- Identification du siège social
- Description d'activité
- Espace documentaire - Coffre-fort Entreprise

Utilisateurs de mon Entreprise

- Accéder à la liste des utilisateurs

Du "côté" département, les offres seront directement accessibles et pourront être récupérées au moment de l'ouverture des offres.

Consultations et annonces

Annuaire

Administration métier

Archives

Paramétrage

Newsletter

Outils de signature

Aide

Se préparer à dépouiller

Consultations > Ouverture et Analyse

Elaboration → En attente de validation → Consultation → Ouverture et Analyse → Décision

Référence : testmps01

Objet de la consultation : test mps01

Date et heure limite de remise des plis : 17/03/2015 15:00

Modalités de réponse

Réponses Offres

Fin de l'analyse

Nombre de résultats au format électronique : 1

Afficher 10 résultats / page 1 / 1

N° du pli	Entreprise	Date et heure de remise	Contenu (en ligne)	Statut enveloppe	Actions
E1	SOCIETEST	17/03/2015 15:17	EL1 Réponse.zip (54,53 Ko) - déchiffré -	Ouverte en ligne	OK

Actions groupées: Ouvrir en ligne OK

Afficher 10 résultats / page 1 / 1



Pensez à vérifier la date de validité des documents disponibles sur la plateforme de dématérialisation.

⑧ Est-ce que je peux envoyer une copie de mon offre par voie postale?

Vous pouvez transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde de votre offre sur support physique électronique ou sur support papier et en indiquant la mention "copie de sauvegarde".

La copie de sauvegarde ne peut être ouverte, sous réserve qu'elle soit parvenue dans les délais, que dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique
- lorsqu'une offre a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais
- lorsqu'une offre a été transmise par voie électronique et n'a pu être ouverte

⑨ Qui contacter au département ?

En cas de difficultés, vous pouvez solliciter :

Le service marchés du Département au **02 40 99 78 06**

ou

Le service de support téléphonique du gestionnaire de la plateforme de dématérialisation au **08 20 20 77 43** de 9h à 19 h les jours ouvrés